

## Les particuliers misent sur l'économie réelle

08/10/2018



## AGIRAGRI

**Stéphanie Savel, présidente de Financement participatif France (FPF) et de WISEED, la première plateforme de crowdfunding en France était l'invitée de la Matinagri du 5 octobre 2018 à Paris.**

« Il faut rester humble face aux chiffres de financement de l'économie, mais on constate une belle progression du financement participatif », se réjouit-elle. Fin juin 2018, nous avons dépassé le milliard d'euros collecté en France depuis 2013 auprès de particuliers (en dons, prêts/obligations et capital). Ce sont presque 4 millions de contributeurs soucieux de flécher leur épargne. »

### Halte aux idées reçues

En France en 2017, les plateformes de financement participatif ont permis de collecter 337 millions d'euros auprès des particuliers. C'est 47 % de plus par rapport à l'année précédente ! Et quelques tendances émergent : 90 % de ces fonds ont permis de financer les entreprises. « On est loin du métier d'origine et de l'idée reçue selon laquelle le financement participatif se cantonne aux projets artistiques ». En volume, le premier secteur financé est celui de la promotion immobilière. L'environnement et les énergies renouvelables sont aussi en pleine croissance. Et 2017 voit apparaître le secteur agricole comme objet de financement par les particuliers via des plateformes. Il représente 3 % de ces montants collectés, soit 270 millions d'euros. « C'est encore émergent, mais très intéressant car ce secteur était invisible jusqu'à présent ». Dans le même temps, les plateformes dédiées au monde agricole se développent comme MiiMOSA, Agrilend, Blue Bees ou encore Fundovino et Wine Funding pour la viticulture. « Sur les plateformes généralistes, des projets agroalimentaires ont aussi un attrait extrêmement important vis-à-vis des particuliers, souligne Stéphanie Savel. Sur WISEED par exemple, une dizaine de projets agroalimentaires ont été financés. Ils ont représenté 10 à 15 millions d'euros depuis 4 ans ».

### Des investisseurs motivés et sécurisés

Le financement participatif en France se développe car il répond à trois attentes des particuliers : une grande accessibilité aux projets (dès 50 € en moyenne selon les plateformes), la transparence de l'investissement et une traçabilité des fonds apportés. « Au-delà du choix du projet, les particuliers veulent savoir comment il se déroule, ce qui fonctionne ou pas. Les particuliers ne reprochent pas à un projet d'échouer, car c'est la vie des entreprises et ils acceptent ce risque. En revanche, ils reprochent aux plateformes de ne pas les avoir prévenus suffisamment au fil de l'eau quand il y a des problèmes. »

Alors, ne lui dites pas que les particuliers n'y connaissent rien en finance, qu'ils investissent avec leurs pieds ou, au mieux, avec le cœur. « Même s'ils veulent donner du sens à leur épargne, leur investissement n'est pas irrationnel. Ils attendent un retour - financier - sur investissement. Alors, finissons-en avec cette idée reçue. Les particuliers sont extrêmement avertis, ils osent poser des questions, challenger les plateformes et les dirigeants de projets. Notre responsabilité est d'organiser la transparence : une intelligence collective se crée et contribue à l'apprentissage économique et financier des particuliers les moins avertis ». Du côté des porteurs de projets, les motivations sont avant tout la visibilité apportée par ces plateformes et les réseaux sociaux. Et de plus en plus, l'effet de levier auprès des banques et des fonds d'investissement. « On est de plus en plus dans une logique de complémentarité des financements », insiste Stéphanie Savel.

Autres chiffres étonnants concernant l'agriculture : selon une enquête de FPF menée en 2017 auprès de 3 000 personnes, 25 % des personnes interrogées qui avaient déjà eu recours à des plateformes sont des agriculteurs. Côté contributeurs, 31 % des personnes interrogées qui avaient déjà financé un projet sur une plateforme sont aussi des agriculteurs. Et enfin, ceux qui n'ont jamais financé de projets participatifs privilégieraient, s'ils devaient s'y mettre, l'agriculture à plus de 20 % ! « Et quand on sait que la capacité d'épargne des particuliers est de 4 500 milliards d'euros, il y a de quoi faire ! » affirme la présidente de FPF.

### Un potentiel à faire connaître

Pour exploiter au mieux ce potentiel, FPF fait du lobbying auprès des pouvoirs publics. « Nous demandons à élargir l'éventail de titres financiers accessible aux particuliers aux parts des sociétés civiles agricoles et des GFA/GFV. L'Autorité des marchés financiers, bloque pour l'instant à cause de la responsabilité illimitée des apporteurs en capital. D'autres secteurs sont concernés par ces freins, comme l'immobilier, ce qui maximise nos chances de trouver des solutions avec les pouvoirs publics », précise Stéphanie Savel. En attendant, FPF a déjà eu gain de cause dans la loi Pacte : les particuliers qui souscrivent un contrat d'épargne-retraite ou d'assurance vie, pourront demander ou se verront proposer des fonds d'investissement ou des projets labellisés « investissement socialement responsable » ou « contribuant à la transition écologique ». « Il faudra être vigilant dans sa mise en œuvre car la mesure n'est pas coercitive », met en garde Stéphanie Savel. Et de lancer un appel : « faisons-en sorte que l'on ne soit pas juste dans l'épaisseur du trait du financement. Multiplions ensemble les initiatives, comme le concours lancé par AGIRAGRI et MiiMOSA. Elles montrent qu'entre différents acteurs d'un même secteur, on peut faciliter d'autres financements ».